

PERSONNEL EN GESTION DE L'INFORMATION SUR LA SANTÉ

CNP 12111

Recueille, code, enregistre, révise et gère l'information sur la santé.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Indéterminé

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

16

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

28,00 $

21,90 $ FAIBLE

40,22 $ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



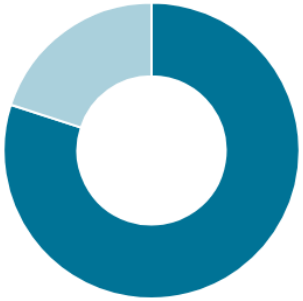
Formation collégiale ou d'apprentissage

EMPLOYÉS

165

SALAIRE MOYEN

64 000 $



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

80,0 %	Soins de santé et assistance sociale
20,0 %	Administrations publiques
Supprimées	Supprimées
Supprimées	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

Supprimées	15-24
8,3 %	25-34
37,5 %	35-44
29,2 %	45-54
25,0 %	55-64
Supprimées	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Superviseur/Superviseure Du Service Des Dossiers Médicaux
- Technicien/Technicienne De Dossiers Médicaux
- Superviseur/Superviseure En Gestion De L'information Sur La Santé
- Technicien/Technicienne En Gestion De L'information Sur La Santé

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- classer et coder les maladies conformément à un système de classification établi;
- recueillir, coder, ranger des documents sur la santé et autre information pertinente, et établir des renvois;
- résumer, assembler et analyser des données cliniques et des données démographiques pertinentes provenant de documents sur la santé, conformément aux politiques et procédures établies;
- utiliser des systèmes de gestion de l'information pour tenir à jour les index des systèmes de classement et gérer et récupérer des documents d'information sur la santé;
- préparer des statistiques médicales, sociales et administratives.

